

Casques et écouteurs mettent nos oreilles en danger

(Article du Midi libre du 9 Mars 2017)

Santé. Les plus jeunes sont la principale cible de la Journée nationale de l'audition. Les 15-17 ans passent beaucoup de temps à écouter de la musique sur leur téléphone, souvent sans conscience du danger que cette habitude fait courir à leur audition : l'enquête réalisée par l'association JNA avec l'institut de sondage Ifop, à l'occasion de la 20e Journée nationale de l'audition, ce jeudi 9 mars, trouve un écho inquiétant en région. Dans l'Hérault, l'Udaf (Union départementale des associations familiales) a aussi sondé ses adhérents et est partie à la rencontre des jeunes générations dans les facultés de droit et de lettres de Montpellier. *«Même si 92% des répondants savent qu'écouter de la musique avec un volume sonore trop élevé dans le casque ou les écouteurs peut provoquer la surdité, et que 75% savent que les lésions auditives sont irréversibles, ils sont 28% à mettre le volume maximum, et 14% des répondants s'endorment avec leur casque ou les oreillettes sur les oreilles»*, s'inquiète l'Udaf.

Société du bruit *«Plus le sujet est jeune, plus la durée d'écoute s'allonge»*, précise de son côté l'association JNA : 71 % des 15-17 ans passent plus d'une heure par jour à écouter leurs chansons préférées sur leur téléphone, surtout avec des oreillettes (65 %), alors que l'accessoire, introduit dans le conduit auditif, est

«beaucoup plus nocif pour l'oreille», avertit l'association qui rassemble médecins, audioprothésistes et patients concernés par les acouphènes et la surdité. Un quart des adolescents a d'ailleurs déjà ressenti des acouphènes ou la sensation d'oreilles bouchées à la suite d'un usage prolongé du casque.

«On vit dans une société de bruit, on ne supporte plus le silence», déplore Claude Rico. Le président de l'Udaf 34 est de tous les combats. Pour

«revoir les normes et la législation en vigueur des matériels et les ramener bien en dessous des 100 décibels», *«revoir le seuil maximal autorisé dans les discothèques et les concerts, fixé à 105 décibels»*, *«imposer une réglementation inexistante dans les salles de cinéma où les niveaux sonores infligés, notamment aux enfants, explosent.»* Il espère avoir l'écoute des parlementaires. SOPHIE GUIRAUD sguiraud@midilibre.com 71 % des 15-17 ans écoutent de la musique au casque plus d'une heure par jour. SYLVIE CAMBON

- Tous droits réservés Midi Libre 2017
- 47576c1989b7cce0fa1525c27f38843aa6f1d34d